

Suite observations du 10 octobre 2023

Monsieur le commissaire enquêteur

Nous venons vers vous pour vous dire notre mécontentement face à ce projet de panneaux photovoltaïques.

Au début on nous avez dit que ce projet allait se faire sur l'ancienne carrière se qui nous paraissait être une bonne solution en effet nous sommes pour ce genre d'énergie propre mais pas au détriment d'une faune sauvage dense et variée .

Et surtout nous sommes stupéfaits de voir que des terres agricoles cultivés par un agriculteur ,qui en vit ,vont être utilisés pour mettre des panneaux alors qu'en Limousin il y a quantité de terres non utilisées par l'agriculture ou l'élevage où ce genre de projet n'aurait pas autant d'impact.

De plus nous sommes interpellés de voir des chênes pluri centenaire être sacrifiés pour une énergie « écologique »

En espérant toute vos attention pour ce courrier veuillez recevoir nos salutations distinguées

Mr et Mme Parizet

Saint Jouvent

DAVID Mathieu – (18 ans)

3 impasse du Puy Pouyade

87510 SAINT JOUVENT

Objet : réactions dans le cadre de l'enquête publique pour l'implantation d'une centrale de + de 5000 panneaux photovoltaïques.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis étudiant au Lycée Agricole « Les Vaseix » à Verneuil sur Vienne. J'ai commencé ma formation par la section « production animale » en classe de seconde, puis une première et une terminale qui ont débouché sur le baccalauréat « Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole ». Si j'ai choisi d'étudier la nature, l'agriculture, la biodiversité, c'est parce que j'aime la terre : elle est notre vie !

Ci-après, vous trouverez des points qui vous démontreront l'aspect négatif d'installer une centrale photovoltaïque sur les terres qui nous nourrissent.

- Il faut mesurer l'impact paysagé et les perceptions des riverains vis-à-vis de ces nouvelles exploitations : notamment les perturbations visuelles engendrées et leurs potentielles conséquences sur la valeur du foncier.

- L'installation de systèmes agrivoltaïques influe les radiations solaires, la température et l'humidité du sol situées sous les panneaux. La diminution du rayonnement reçu semble être le facteur majeur impactant les performances des cultures agricoles, étant en moyenne 30 % inférieures lorsque les cultures se trouvent sous les centrales agrivoltaïques.

- Le rendement de certaines cultures (céréales) a tendance à diminuer. De plus, la rotation de la parcelle devra être modifiée (les céréales ne sont pas adaptées pour profiter dessous des panneaux solaires)

- Les sols fertiles, avec des potentiels de rendement élevés (comme les sols profonds riches en limon des plateaux et vallées du nord-ouest de l'Europe), ne seraient-ils pas les plus appropriés pour l'installation de centrales photovoltaïques ??? Puisque celles-ci pourraient induire une baisse de production de cultures nécessitant un besoin important de lumière. L'enjeu est donc à la fois d'identifier les meilleures associations cultures-panneaux photovoltaïques et de définir les systèmes de culture et les territoires (au regard de leurs sols et de leur climat) les plus appropriés pour l'agrivoltaïsme.

(IMPORTANT)

- Si l'agrivoltaïsme suscite un certain engouement, il est nécessaire de rappeler que la priorité du photovoltaïsme reste la valorisation des friches et les zones d'activités économiques dont les sols ont largement été artificialisés. Donc la zone nord ou le parc d'activités le plus proche !! Donc laissons nos terres tranquilles car leur vocation n'est pas (d'essayer) de faire de l'électricité mais plutôt de nous nourrir !! La filière agrivoltaïque doit ainsi se structurer en s'assurant du maintien de la vocation première de l'agriculture (produire des aliments).

Donc, comme vous l'avez compris, Monsieur le Commissaire Enquêteur, je suis profondément contre ce projet de centrale photovoltaïque à Romanet !

Recevez, Monsieur, mes respectueuses salutations. Mathieu DAVID.